

<http://46.105.83.158/spip/spip.php?article6737>



Stage Contractuels le 28 novembre

- SNES académique de Dijon - S3 - Catégories - Non Titulaires (AED, Contractuels, Vacataires..) - Personnels d'enseignement - Contractuels -



Publication date: mardi 1er octobre 2024

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



La contractualisation de l'Éducation Nationale s'accroît et s'étend désormais aux étudiant-es contractuel-les alternant-es qui rejoignent les enseignant-es, CPE et Psy-ÉN sur le banc de la précarité.

Mais nous avons des droits ! Encore faut-il les connaître afin de les faire valoir et les défendre....

De multiples questions peuvent se poser concernant notre statut : contrat, non-renouvellement, revalorisation, Pacte, droits au chômage, cédésation, primes et indemnités, titularisation,...

Le SNES-FSU, syndicat majoritaire de la profession, est là pour y répondre, vous accompagner et vous conseiller.

A ce titre, un stage de formation dédié aux agent-es contractuel-les, néo recruté-es ou ayant de l'ancienneté, en CDD ou en CDI, est organisé le jeudi 28 novembre prochain dans les locaux du SNES-FSU de Dijon.

La participation à ce stage est un droit et vous donne droit à une autorisation d'absence sans perte de salaire. Les stages syndicaux sont ouverts à toutes et tous dans la limite de 12 jours par an et par personne.

Les frais de déplacement seront remboursés aux syndiqué-es.

La demande doit être déposée au moins un mois avant auprès du secrétariat de votre établissement, donc impérativement avant les vacances d'automne.

Vous trouverez un modèle de courrier ci-après.

<http://46.105.83.158/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Bulletin d'inscription et modèle d'autorisation d'absence

N'hésitez donc pas à y participer et à en parler à vos collègues contractuel-les.

Thomas VOLTERRANI et Arnaud MUNSCH
Pour le secteur non-titulaires